

Droit constit au rattrapage L1S2

Par **crystal**, le **08/07/2010** à **18:42**

Je ne sais pas si je place bien mon sujet, si il n'est pas a la bonne place j'en suis désolé.

Je dois passer comme unique matiere droit constit au rattrapage en septembre, il me vaut au maximum un 9 ou un 10 pour validé ce semestre, c'est vraiment tres important pour moi. Mon probleme c'est que je n'arrive jamais a avoir plus de 8 dans cette matiere quand il s'agit d'un commentaire de texte ou d'une dissertation. J'arrive a réussir les interrogations portant sur le cours c'est tout.

J'aimerais avoir vos conseils de méthodologie, et ce qui fait que vous réussisez à avoir la moyenne dans vos copies.

Je comprend pas, j'applique la méthode dlachait dans mes copies de droit constit et j'apprend mon cours mais les notes ne suivent pas.

Et,j'aimerais aussi si c'est possible trouver quelqu'un qui puisse etre comme un référent quand je me pose des questions sur la matiere pendant les vacances que ce soit directement sur le forum ou en mp.

Je sais que c'est le vacances mais j'espere quand meme trouver de l'aide.

Par **alex83**, le **08/07/2010** à **19:44**

Salut,

Personnellement je veux bien t'aider. J'ai adoré cette matière, peut-être grâce à mon prof qui était passionné par ses cours et nous transmettait sa passion ! Si tu as des questions, tu peux m'écrire par mail, par MP, sur mon blog etc.

Pour la méthodologie, il faudrait que tu ailles faire un tour sur le forum, j'ai déjà donné mon point de vu plusieurs fois à ce sujet :

[post91157.html#p91157](#)

[post91436.html#p91436](#)

Par exemple.

 not found or type unknown

Par **crystal**, le **14/07/2010** à **13:21**

J'ai lu les exemples de méthodologie que tu a mis en lien. On doit argumenter ça je le sais, mais en pratique concrètement ça passe par des questions au sein de la copie? J'aimerais savoir si ce que tu propose comme exemple de point méthodologique s'applique aussi à un commentaire de texte constitutionnel.

Par **amaury**, le **14/07/2010** à **14:33**

Bonjour

J'ai obtenu la note de 16 sur 20 à l'écrit terminal en droit constitutionnel 2. J'ai choisi le commentaire de texte qui portait sur une proposition de loi organique relatif à la procédure de destitution du président de la République, puisque tu sais que la constitution a été modifiée à ce sujet en 2007 et que la destitution du président est improbable.

J'ai eu aussi la chance d'avoir un professeur excellent (M. Julien Boudou), qui n'était pas une machine à lire son cours mais qui savait le rendre vivant et très passionnant. En plus des connaissances qui sont indispensables, il faut surtout que tu saches réfléchir et ordonner les éléments de ta réponse. Il faut aussi que tu trouves des titres courts et pertinents qui seront appréciés par le correcteur. C'est aussi à la rédaction de ton devoir à laquelle tu dois faire attention. Le droit constitutionnel est une matière assez littéraire. Je peux te conseiller, si tu ne l'as pas encore, l'ouvrage intitulé "Droit constitutionnel" de Philippe Blacher, dans la collection fondamentaux car les ouvrages de spécialistes que ton professeur te conseille sans doute sont faits par des spécialistes et ne s'adressent pas forcément à un public de L1 de droit!

Je te souhaite bon courage

Cordialement

Par **amaury**, le **14/07/2010** à **14:39**

Tu peux bien sûr me demander d'autres conseils concernant la méthodologie ou même le cours, notamment si tes questions portent sur les cours du deuxième semestre consacré aux institutions de la cinquième République.

Cordialement

Par **Campeonesdelmundo**, le **17/08/2010** à **18:37**

Salut Crystal, salut les collègues,

quel cours de droit constit tu repasses en septembre, celui du 1er semestre ou du second semestre sur la Ve république? Moi j'ai eu de bon prof en constit et notamment un prof top pour la Ve république, les Td sont fondamentaux car ils te permettent d'acquérir la méthode de rédaction exigée le jour du partiel. Personnellement, je te conseillerais une introduction ample (environ 1/3 de ton devoir), incluant la méthode de l'entonnoir qui va du plus général au plus spécifique. Une bonne intro, c'est la racine d'une bonne copie, a condition bien évidemment de ne pas raconter trop d'énormités dedans...

Problématise bien le sujet demandé, interroge toi sur le pourquoi on te le propose comme épreuve et essaye d'y répondre de manière problématisée (raisonnée) tout en faisant appel à tes connaissances. Tes connaissances sont utiles uniquement si tu t'en sers a bon escient, intelligemment, je sais c'est plus facile à dire qu'à faire...

Bon courage et bonne révision

Par **crystal**, le **27/08/2010** à **14:35**

Bonjour,

Merci pour le temps que tu as pris pour me répondre, je repasse le droit constitutionnel sur la Veme République donc celui du 2eme semestre.

Quand tu m'as parler de l'introduction" incluant la méthode de l'entonnoir qui va du plus général au plus spécifique";est ce que tu faisais allusion à la méthode DLACHAIT qu'on applique pour faire une intro en dt const(c'est la seul que je connais).

Par **AndrEane**, le **27/08/2010** à **16:31**

Bonjour!

Mon chargé de TD en constit nous conseillait toujours de faire un tableau au brouillon pour les premiers commentaires qu'on faisait chez nous afin de bien comprendre comment doit être construit un commentaire. Il y avait 3 colonnes: "éléments du texte", "éléments du cours" et "analyse". La troisième colonne étant l'élément clef de ton commentaire. Il fallait aller de paragraphe en paragraphe et compléter le tableau. Bien sur, en examen tu n'as pas assez de temps pour faire ce tableau, mais à force de t'entraîner chez toi à le faire, cela vient tout seul mécaniquement le jour de l'épreuve en lisant et relisant au fur et à mesure le texte. Le but du commentaire c'est vraiment d'analyser le texte et non pas de paraphraser ce qu'écrit l'auteur et débiter tout ton cours, c'est la grosse difficulté du commentaire.

Je ne sais pas si c'est limpide ce que je dis ou non ^^ Et il faut faire aussi attention à ne pas sans cesse donner d'exemples pour expliquer quelque chose, les exemples sont utiles pour illustrer ce que l'on cherche à démontrer mais ça n'explique rien en soi.

Et comme l'ont dit les personnes avant moi, l'introduction est certainement la partie la plus importante du devoir et les titres doivent être "accrocheurs". La problématique doit être bien

formuler et intéressante (autre conseil de mon chargé de TD: lorsque tu nous énonce une problématique, tu dois pouvoir être capable de formuler "nous allons démontrer que...")

Et voilà, simples petits conseils vu que je passe par là et que je suis loin d'être une experte :P

Image not found or type unknown

Bon courage!

Par **crystal**, le **12/09/2010** à **19:21**

Coucou,

J'ai passer les épreuves de rattrapages en suivant vos conseille et j'avoue que j'étais morte de trouille et je le suis toujours dans l'attente des resultat bref le sujet c'était le premier ministre de la cinquieme république.

je n'ai plus mon brouillon donc je ne peux pas écrire mon plan mais j'ai essayer de dire que j'ai mis.

J'ai tenter de montrer la place qu'occupe et son importance le premier ministre, le role qu'il a pu jouer pendant la cohabitation et le fait majoritaire et la relation qu'il entretien avec le president de la république.

je croise les doigts maintenant pour les resultats.

Par **Scrat30**, le **12/09/2010** à **20:25**

C'était mon sujet au rattrapage du semestre 2 (en juin pour moi) j'avais fais un plan super basique du genre:

I En période normal

A nomination et révocation

B Ses pouvoirs

II En période de cohabitation

A Nomination/révocation

B Des pouvoirs accrus dans certains domaines (normatif+axe politique étrangère)

Quand je suis rentrée chez moi je me disais que mon plan est N.A.C mais finalement j'ai eu

14/20 alors il n'était pas si bidon que ça 

Par **crystal**, le **20/09/2010** à **21:19**

Bon ben voila,

J'ai eu mes resultats du rattrapages et j'ai eu 10 a cette matiere.
Tu avais raison Scrat30 c'etait un bon plan que j'ai fait.

Merci à tous pour votre aide.

Par **Mistinguette48**, le **15/06/2014** à **14:20**

Bonjour tout le monde. Alors voilà, je passe le droit constitutionnel 1 au rattrapage, et j'aimerais avoir si vous auriez des idées de dissertation sur lesquelles sa risquerais de tomber.

Je pense que sa risquerais de tomber sur le rôle du Parlement, ou de la constitution de 58..

Alors qu'en pensez vous ?

Par **Alister**, le **15/06/2014** à **17:12**

Bonjour Mistinguette,

Vous nous demandez quelque chose d'impossible à prévoir là. Surtout que les sujets sont très différents selon les facs, selon les profs et selon leurs humeurs...

Par ailleurs, pour une meilleure note, soignez votre orthographe. En n'en relevant qu'une, je vois cette faute de manière très régulière dans la rédaction des nouveaux étudiants : "ça" et non "sa" risquerait.

Bon courage pour votre rattrapage!

Par **Mistinguette48**, le **15/06/2014** à **19:18**

Merci Alister, Il est vrai que les fautes d'étourderies sont très souvent pénalisées..et peuvent malheureusement chuter la note.

J'espère réussir mes rattrapages.

Merci à vous !